

Memento

Secrétariat de mairie :

Ouvert au public :

- lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h30
- mercredi de 9h à 12h
- vendredi de 12h à 13h et de 14h à 17h30

Téléphone : 05 49 04 80 84 - Fax : 05 49 04 89 35

Courriel : commune.vallans@orange.fr

Internet : www.vallans.fr

Numéros utiles :

Gendarmerie : 17 ou 05 49 04 50 03

Pompiers : 18 ou 112 (numéro européen)

Urgence médicale : 15 ou 112 (numéro européen)

Urgence sourds et malentendants : 114

Horaires des messes :

Jours et horaires sont affichés à la porte de l'Eglise

Bibliothèque municipale : le lundi de 16h30 à 17h30 sauf pendant les vacances scolaires et le mercredi de 17h à 19h. Cotation annuelle par famille : 4€

Horaires aménagés pendant le couvre-feu : lundi et mercredi de 16h à 17h45

Presse quotidienne :

Courrier de l'Ouest : Correspondant : Gérald Fuseau
Tél. 05 49 04 88 02 ou 06 98 99 79 84 ou
gerald.fuseau@gmail.com

Nouvelle République du Centre Ouest :

Correspondante : Laurence Competissa
Tél. 06 63 76 55 64 ou laurencecompetissa@gmail.com

Assistante sociale :

Prise de rendez-vous au 05 49 77 10 60
Rencontres possibles à la DIPAS à Niort, au domicile du demandeur ou à la mairie de Vallans.

Secours Catholique :

Responsable secteur Mauzé sur le mignon : Nadia Roussel - Tél. 06 79 42 85 27 ou nadia@roussel3d.fr

Carnet 2020

Naissance :

14 février, William-Olivier VAN LAEYS

25 mai, Alizé CAILLOT

12 juin, Tiego PINAUD

27 juillet, Ulysse SARRAZIN

28 juillet, Théo et Tom BESSON

14 août, Ninon MIQUEU

1^{er} septembre, Nathan GERARDIN

4 septembre, César BRUSCO

26 octobre, Agathe PINHEIRO

Mariage :

29 février, Gérald FUSEAU et Marie-Line METAYER

Décès :

27 février, René BURELLER

29 avril, Louissette BOUCHET

5 juin, Benoît MERCHIER

15 novembre, Michel PHILIPPON

Commerces

Boulangerie :

La Vallantine : 05 49 05 79 45

La tournée s'effectue tous les jours entre 10h et 13h sauf le dimanche et le lundi.

Tournée de pain :

Richard : 05 49 04 50 42, tous les jours entre 9h et 10h sauf le mercredi et les jours fériés.

Huîtres Thierry Latour : ostréiculteur le samedi matin devant la boulangerie 05 46 75 07 94

Poissonnerie Valérie Depenne : livraison de produits de la mer tous les jeudis matins Commande au 06.64.30.56.16 pour une livraison à domicile. Menu indicatif sur le site de Vallans

Taxi du marais : 06 33 87 88 19

Art et pizza : tous les vendredis soir 06 35 66 02 49

Pendant le couvre-feu, commande à envoyer par SMS dès 14h et livraison chez vous

Infos pratiques

Le ramassage des ordures ménagères, **la poubelle rouge, s'effectue chaque jeudi**. Si une semaine comporte un jour férié, la collecte des conteneurs est reportée au lendemain (**si le jour férié tombe un lundi, mardi ou mercredi, la collecte du jeudi est reportée au vendredi**).

Le ramassage des emballages, **la poubelle jaune, s'effectue le lundi des semaines paires** (sauf jours fériés).

Tri sélectif en apport volontaire, des conteneurs à verres sont à votre disposition en différents points de la commune. Aucun déchet ne doit être déposé à côté des conteneurs.

Déchetterie de Prin-Deyrançon

"Le Haut Pié Blanc" - tél. 05 49 17 02 42

	Hiver	
Lundi, Mercredi, Vendredi	9h - 12h	14h - 18h*
Mardi, Jeudi		14h - 18h*
Samedi	9h - 12h	13h - 18h*
Dimanche	Fermé	

Déchetterie de Beauvoir-sur-Niort

"Le Bois Fort" - tél. 05 49 09 60 02

	Hiver	
Lundi, Samedi	9h - 12h	14h - 18h*
Mardi, Merc., Jeudi, Vend.		14h - 18h*
Dimanche	9h - 12h	

* Pendant le couvre-feu, fermeture à 17h45

Horaires autorisés pour éviter les nuisances sonores

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le reste du temps merci de respecter la tranquillité du voisinage !

Responsable de la publication : Cédric Bouchet

Comité de rédaction : Gérald Fuseau, Stephan Pastureau, Cheriffa Hemmet, Olivier Dubois

Conception graphique : Nadège David

Bulletin imprimé et distribué par la mairie de Vallans

Le p'tit communal



Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021 !

Pendant les six premiers mois de ma mandature, j'ai pris conscience du rôle d'un maire et de la multitude de tâches qu'il doit aborder dont la gestion des affaires courantes.

Tout d'abord, cette année, seront effectués quelques réfections de voiries ainsi que le remplacement d'une partie du parc lumineux de la commune.

Il y aura aussi la mise en place d'un parcours de jeux pour enfants dans le parc à Teurtous. Un support de renforcement musculaire pour adolescents et adultes durant le printemps 2021.

Ensuite, l'implantation d'un terrain multi-sports est prévu courant 1^{er} trimestre 2022.

La salle de motricité sera fonctionnelle à la rentrée 2021-2022 pour les enfants de l'école, après la mise aux normes.

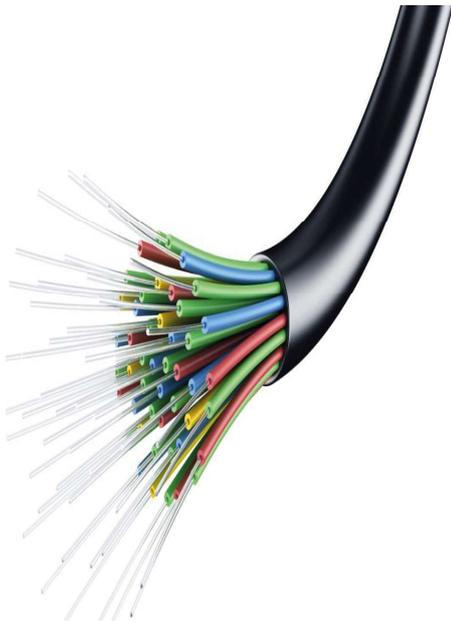
La mise en place de la fibre sera effectuée dans tous les bâtiments communaux (mairie, école, bibliothèque et salle des fêtes).

Les démarches de l'antenne relais pour la téléphonie sont lancées et nous espérons sortir la commune de cette zone quasi blanche.

Le conseil municipal et moi-même espérons que nous nous rassemblerons, cette année, pour nos festivités.

Cédric Bouchet

Déploiement de la fibre



Le déploiement de la fibre dans notre commune est en cours depuis maintenant un an. Les différentes rues sont équipées petit à petit.

Les principales à être effectives aujourd'hui sont : la rue Saint Louis, la rue de l'Arbre Vert, la rue des Fermiers, la rue de la Ganterie, la rue de la Pensée (sauf l'angle avec la rue du Moulin), la rue du Temple, la rue des Villages, la rue du Paradis, la rue du Lavoir, la rue de la Laiterie, la rue de la Courance (sauf quelques maisons), une partie de la rue du Bief du Lac, la rue de la Fontaine (Le Petit Village), la rue du Ruisseau (Les Touches, Allerit), la rue des Arcis (Allerit), la rue de la Métairie (à partir de la rue des Arcis et vers Granzay).

On le voit, les points noirs restants sont Les Touches, très peu équipé, la rue du Prioulet et celles qui y débouchent, la rue du Moulin et la partie autour de la rue de la Boissonne.

Au bilan, après cette première année, un peu plus de la moitié des logements de la commune est déployée. On peut espérer avoir la totalité pour la fin de l'année comme c'était prévu par la CAN.

A SAVOIR

Orange n'a pas le monopole de l'installation des box, Free est aussi présent sur la commune. Par contre, Bouygues et SFR n'ont pas encore installé leurs équipements chez nous. En tout cas, n'hésitez pas à comparer les offres.

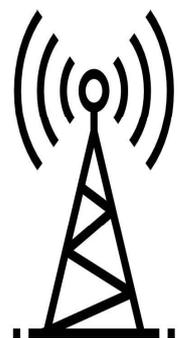
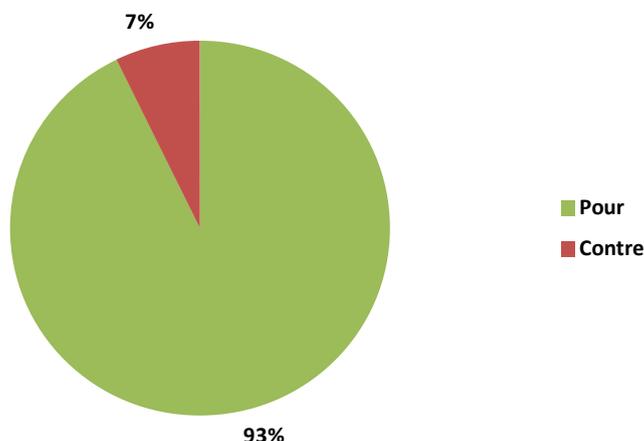
Vous pouvez suivre l'avancement du déploiement sur le site :

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>.

Antenne relais

Résultats du sondage sur l'installation d'une antenne relais :

Sur 342 foyers, 152 ont répondu au sondage soit 44%.



Différents opérateurs seront contactés pour la suite de ce projet.

Recensement des propriétaires d'oiseaux



Les maires doivent tenir à disposition des préfets, pour leur commune, « la liste des détenteurs d'oiseaux s'étant déclarés sur le territoire de leur commune ». Dans certains départements touchés par l'épizootie, les préfets viennent de demander aux maires de mettre au plus vite à jour cette liste.

Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur. Toutes ces personnes doivent remplir un formulaire Cerfa (15472*01) et l'envoyer ou le déposer à la mairie de leur commune.

Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire depuis la parution d'un arrêté en 2006, toujours en vigueur aujourd'hui, et particulièrement indispensable en période d'épidémie de grippe aviaire.

Il est également possible de remplir ce formulaire sur la page dédiée du ministère de l'Agriculture : <https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-la-detention-de-volailles>.

L'épidémie touche principalement les Landes, le Gers, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Atlantiques, la Vendée et les Deux-Sèvres. Le virus touche toutes les espèces de volailles, mais cet épisode frappe particulièrement les canards.

Cette obligation a été fixée par l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.

Les détectives

Saurez-vous retrouver l'endroit de la commune où a été prise cette photo ?

Réponse dans le prochain numéro.



Histoire d'une école

un feuilleton aux nombreux rebondissements

En 1872, Vallans compte 643 habitants. Il y a alors deux écoles publiques dans le village : une école de garçons, dont la commune est propriétaire et une école de filles établie dans une maison privée qu'elle loue.

Le projet du conseil municipal de construire une "maison d'école de filles" va occasionner beaucoup de controverses.

Deux articles seront nécessaires pour retracer cette histoire.



Lors de sa session du 13 mai 1872 le maire expose au conseil municipal que "la maison d'école de filles est établie dans une maison peu propre à son objet, beaucoup trop près de la grande route, sans clôture, sans aucune sécurité pour l'institutrice et les écolières et ne possédant en outre aucune servitude, que néanmoins cet immeuble est loué 90 F par an. Il y a donc urgence pour obvier à tous ces inconvénients de construire une maison d'école réunissant tous les avantages exigés pour ces sortes d'établissements". Le principe de la construction d'une école de filles est adopté par 9 voix contre 3 à la condition que la commune n'ait pas à déboursier plus de 2 000 F.

Le 10 août 1872 - Ed (Edmond ou Edouard ?) Gresset, architecte à Niort, mandaté par la commune pour construire une maison d'école de filles signe son projet. Extrait du mémoire explicatif :

"Le projet de la commune de Vallans consiste dans la construction d'une salle d'école, d'un préau couvert, de latrines et d'un logement aussi modeste que possible pour l'institutrice. La salle de classe est placée derrière le logement afin de que l'ordre et le silence ne soient pas troublés par le bruit du dehors ; cette salle est faite pour 64 élèves, sa surface est par conséquent de 64 m² et sa hauteur d'étage de 4 m. Cette classe sortira sur une vaste cour située au sud-ouest qui servira pour la récréation des élèves. Elle sera plantée d'arbres à haute

tige afin d'avoir de l'ombre à l'époque des grandes chaleurs. L'emplacement des latrines a été déterminé de façon à ce que l'institutrice puisse surveiller facilement de sa place les élèves qui s'y rendent".

Le devis estimatif est d'un montant de 14 211,56 F, à quoi s'ajoutent les honoraires de l'architecte (5% soit 710,58 F), les déplacements dudit architecte (150,00 F) et une somme à valoir pour imprévus (627,86 F) soit un total de 15 700,00 F.

Trois ans passent durant lesquels de multiples rebondissements émaillent la vie du projet. Ils feront l'objet du deuxième article.

La séance d'adjudication des travaux a finalement lieu à l'hôtel de la préfecture. L'offre présentée par Louis Drevin est retenue pour la somme de 12 629,29 F.

Le récolement des travaux exécutés en date du 22 mai 1877 établit le montant des dépenses à 12 335,79 F, les honoraires de l'architecte étant de 711,68 F, les frais de déplacement de ce dernier étant de 150,00 F. La réception provisoire des travaux est prononcée le avec effet au 1^{er} octobre 1876 ce délai étant justifié par le fait que depuis le mois d'octobre les travaux sont terminés et que le logement et la classe sont habités.

Aménagement du Parc à Teurtous : Jeux pour enfants

Projet phare de notre programme pour la mandature, l'aménagement du Parc à Teurtous, va se lancer concrètement dans les semaines qui arrivent.

La période n'a pas été la plus favorable pour lancer ces actions mais nous avons réussi à avancer sur les deux premiers sujets.

Le premier est la mise en place de jeux pour enfants. Cet aménagement va se faire sous la forme d'un parcours de 42 mètres de longueur qui enchaîne 8 ateliers séparés chacun par une série de « pas de géants ». Accessibles aux enfants de 3 à 12 ans, c'est l'occasion pour eux de se lancer le défi de réaliser le parcours entier sans mettre le pied au sol. Et on sait que c'est une chose qu'ils aiment tout particulièrement !



Exemple de parcours de jeux

En prime, pour les plus grands, une station de renforcement musculaire va être installée au bout de ce parcours enfant. Pour ceux qui ont l'habitude de courir sur le territoire de la commune, ce sera l'occasion de finir leur séance par quelques exercices sur les 6 éléments qui constituent cette station (barre de traction, planche d'abdominaux, échelle de suspension...).

L'ensemble des structures est en bois, réalisé localement par une entreprise de Bressuire. Il sera installé le long du chemin qui remonte vers le terrain de pétanque et le tennis, marquant ainsi d'autant mieux le cheminement dans le parc. L'installation se fera au printemps.

Pendant ce temps, nous travaillons également sur le

deuxième sujet qui sera la réalisation phare de l'année et qui viendra en suivant : le terrain multisport.

L'idée est d'avoir un équipement comme vous pouvez en connaître sur des communes voisines : un terrain permettant de jouer au foot et au basket principalement, mais aussi au hand, volley ou encore tennis ballon. Nous avons commencé à rencontrer des entreprises pour avoir différents devis. Le choix devrait se faire au mois de mars, puis la recherche de subvention, l'objectif étant d'avoir cet équipement installé au 1^{er} trimestre 2022.

Le cœur de cible de cet équipement étant les ados, le parc offrira alors des activités pour l'ensemble des générations : du parcours enfants au terrain de pétanque en passant par le terrain de tennis, le terrain multisport et la station de renforcement musculaire.

Pour nous aider à mieux cerner les besoins des jeunes de la commune concernant ce terrain multi sport, nous souhaitons les associer à la conception et la réalisation du projet avec l'entreprise qui aura été sélectionnée.

Pour ce faire, ils peuvent se faire connaître soit en envoyant un mail à odubois@vallans.fr, soit en se rendant à la mairie aux horaires d'ouverture.

Philippe Boiroux, le nouvel employé communal

Après 24 années de bons et loyaux services rendus à la commune, Claude Talbot est parti à la retraite le 31 décembre 2020.

Le maire Cédric Bouchet s'est associé avec le centre de gestion de Saint Maixent l'École pour assurer le remplacement. Parmi les différentes candidatures reçues, 6 ont été retenues pour passer l'entretien. C'est avec un agent du centre de gestion que le maire et le 1^{er} adjoint ont reçu les différents candidats aux profils les plus variés. Dans la dernière ligne droite, c'est M. Philippe Boiroux qui a finalement été retenu.

Après un CAP de menuisier, Philippe a travaillé pendant 19 ans à la CEPAM à différents postes. Fort de ses qualités de menuisier, de plombier, d'électricien, de peintre et de poseur de carrelage, il lance avec succès en 2014 l'entreprise Marsais Multi-services. Il présente sa candidature au poste d'employé communal pour proposer tous ses services à la commune. Ses compétences sont par ailleurs parfaitement complémentaires avec celles de François Guitteau.

Philippe est marié et a deux enfants.

Bienvenue à la commune, Philippe !



Le coin des jeunes

« Je remercie Monsieur le Maire et Monsieur Pastureau de m'avoir reçue à la mairie et de me permettre d' écrire un article pour le petit communal.

Je m'appelle Clara et j'ai 10 ans. J'habite Vallans, ce joli petit village que j'ai eu la chance de voir changer. Je pense que les enfants de la commune pourraient se regrouper, échanger et proposer des nouvelles idées pour l'aménager et le faire évoluer encore plus (participer aux plantations, aux décorations, aux nouveaux projets d'équipements...). Ces petits ateliers permettraient aux jeunes de se rapprocher, de partager des activités et de s'investir dans la vie du village. J'espère que mon article vous donnera des idées pour l'avenir de la commune. »

Rencontre à Vallans, Armande Moreau

« Vous ferez attention de bien lever la poignée et ne pas la baisser, c'est à cause du chien ! »

C'est ce que j'ai fait pour entrer chez Geneviève, la fille d'Armande qui m'a reçue si chaleureusement en ce pluvieux mercredi.

Armande est maintenant âgée de 88 ans, elle est née à Sansais le 15 septembre 1933. C'est après son mariage à l'église de Sansais en 1957 que son mari Jean Moreau l'amène chez lui à Vallans, rue Saint Louis.

La famille Moreau est très importante pour Vallans, le grand père Auguste a été secrétaire de mairie jusqu'à sa retraite en 1977. Son fils Jean était cultivateur, et Armande travaillait dur avec son mari et son oncle dans les champs de fourrage ou de blé, l'entraide familiale et la solidarité étaient très importantes. Armande était très active au sein de l'église, elle s'occupait de son bon entretien et s'assurait que le poêle à fioul était bien allumé en hiver.

Elle a eu trois enfants, Claude ancien tôlier à la retraite âgé de 63 ans, Geneviève ancienne employée en restauration d'entreprise retraitée également âgée de 62 ans et Nathalie employée en collectivité âgée de 55 ans. Tous résident à Vallans, sauf Nathalie qui n'est pas loin, à Usseau.

Armande se rappelle avoir lavé son linge au lavoir de Vallans pendant plus de 30 ans, elle y retrouvait parfois ses amies Odette, Andrée et Antoinette, jusqu'à l'arrivée de sa première machine à laver en 1966. Elle aime être avec ses amis et n'a pas raté un seul cabaret de la SEP. Elle se souvient d'avoir écouté le fier garde champêtre et son tambour faisant rue par rue les annonces officielles. Elle se rappelle avoir rencontré Mme Ségolène Royal qui s'était déplacée à Vallans pour l'inauguration de la boulangerie de Philippe et Daniela. Elle a connu Vallans à l'époque de l'épicerie de Gilbert Roche, la boulangerie rue des Villages tenue par Monsieur Caquineau, le Café Chez Germaine ainsi que la Poste.

Elle a accepté de partager un de ses plus beaux souvenirs à condition de ne pas être sur la photo : le beau sourire de son mari et de son petit-fils.

Merci Armande !!

